



Le 20 juin 2014

Les collectivités locales demandent à être mieux impliquées dans le Paquet énergie-climat 2030

Au moment où le projet de loi sur le "Nouveau modèle énergétique français" était présenté en Conseil des Ministres, Connie Hedegaard, Commissaire européenne au climat, intervenait devant les élus de la Maison européenne des pouvoirs locaux français (MEPLF), réunis à Paris, dans le cadre d'un séminaire sur les politiques énergétiques et climatiques européennes à l'horizon 2030.

En première ligne dans la mise en œuvre des stratégies de lutte contre les changements climatiques et leurs conséquences (inondations, érosion du littoral, incendies de forêts...), les élus locaux français ont tenu à rappeler le rôle incontournable de l'échelon local pour mettre en œuvre des politiques énergétiques et climatiques efficaces.

La MEPLF a ainsi réitéré sa volonté d'une réelle association des collectivités locales, tant dans l'élaboration que dans la mise en œuvre du Paquet européen énergie-climat 2030. **Elle a souligné qu'il serait inacceptable que les autorités locales ne soient pas pleinement associées à la gouvernance de ces politiques énergétiques alors que leur contribution est l'une des clés de leur réussite.**

Les élus locaux ont donc salué les **propos encourageants de la Commissaire, qui a appelé les collectivités locales à associer leurs efforts à ceux de la Commission européenne pour renforcer l'indépendance énergétique de l'UE**, alors que celle-ci achète pour un milliard d'euros de combustibles fossiles par jour aux pays producteurs non européens. La Commissaire a par ailleurs souligné le gisement d'emplois potentiels de ces investissements locaux.

Concernant les trois nouveaux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, la MEPLF a salué l'ambition de la Commission européenne, à la veille des négociations internationales de la COP 21 qui se tiendront à Paris en décembre 2015. La MEPLF a demandé à la Commission européenne que l'adoption de ces objectifs soit précédée **d'études d'impact afin de s'assurer d'un bon rapport coûts/bénéfices.**

Les décideurs locaux, nationaux et européens présents ont par ailleurs salué les moyens financiers importants mis à disposition des territoires dans le cadre de la future politique de cohésion 2014-2020. **Ils souhaitent toutefois que le futur Paquet énergie-climat 2030 s'accompagne d'une adaptation de ces instruments financiers, de régimes d'aides d'Etat assouplis et d'un renforcement de l'accompagnement pour pouvoir accélérer les économies d'énergie ainsi que le développement des énergies renouvelables, dans un contexte de fortes contraintes budgétaires.**

Enfin, cette rencontre a permis à la MEPLF de mettre en avant les initiatives portées par les collectivités locales telles que la Convention des maires contre le réchauffement climatique, ratifiée par plus de 5 700 villes d'Europe, visant à réduire de 20 % les émissions de CO2. Afin de faciliter l'implantation de ces initiatives, les élus ont appelé à une meilleure synergie entre les plans d'action nationaux et locaux (PCET) et ces initiatives.

Contacts presse :

AMF
Marie-Hélène
GALIN

ADF
Stéphane
BUGAT

AMGVF
Sébastien
FOURNIER

FVM
Elisabeth
COQUAZ-GAROUDET

APVF
François
PANOUÏLLE

Tél. : 01 44 18 13 59

Tél. : 01 45 49 60 43

Tél. : 01 44 39 34 65

Tél. : 01 45 44 99 61

Tél. : le 01 45 44 64 00